

A2T CUSTOM

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 100 €

25 Rue Saint-Lazare 60200 Compiègne

RCS COMPIEGNE 891941064

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 30/03/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Les Associés décident de nommer Mme AURORE TONNERIEUX, résidant 19B allée des étangs saint-pierre 60350 Vieux-Moulin, de nationalité Française, né(e) le 15/02/1979 à SAINT MARTIN D'HERES 38400, en qualité de Directeur Général à compter du 30/03/2026.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Il est pris acte par les Associés de l'adjonction d'une activité à l'activité existante de la Société à compter du 30/03/2026.

L'activité de la Société est désormais :

La société a pour objet : La conception, le développement, la fabrication et la production de tout article et produits textiles et d'habillement au détail et en gros pour le compte de tiers, incluant toutes prestations de sous-traitance, de façonnage, de suivi de production, de gestion industrielle et à la distribution La production, l'organisation et la gestion d'événements commerciaux, promotionnels, marketing et de relations publiques pour le compte de marques, d'entreprises ou de toute organisation, incluant la conception, la coordination et la mise en œuvre d'opérations destinées à promouvoir leur image, leurs produits et leur développement commercial ; Ainsi que toutes prestations de conseil, d'accompagnement et de services se rapportant aux activités ci-dessus ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

En conséquence de la modification de l'activité de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif à l'objet social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

TONNERIEUX AURORE, associé(e)

Tonnerieux Aurore

✓ Certifié par  yousign

THIERRY TONNERIEUX, associé(e)

Thierry Tonnerieux

✓ Certifié par  yosign

AUORE TONNERIEUX, nouveau Directeur Général

Aurore Tonnerieux

✓ Certifié par  yosign